

## 4e Appel à projet **KIMU**

### Accompagnement à la création jeune public en langue basque

*«Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants.  
(Mais peu d'entre elles s'en souviennent.)».*  
*Antoine de Saint-Exupéry, Le Petit Prince*

#### **1 - Contexte**

Les acteurs du spectacle vivant jouent un rôle essentiel dans la formation intellectuelle et culturelle des enfants. La création en langue basque destinée à ces publics bien spécifiques de nos territoires y a toute sa place, dans la construction de leur parcours personnel, de l'enfance à l'adolescence.

Aujourd'hui, l'offre proposée à ces publics dans les domaines du théâtre, de la danse, du cirque ou des arts de la marionnette demeure trop limitée et ne peut satisfaire publics, acteurs culturels et établissements scolaires, d'autant que ces dernières années le nombre d'élèves des filières bascophones ne cesse d'augmenter. Partant de ce constat, des acteurs culturels du nord et du sud du Pays Basque ont décidé de travailler en commun pour proposer un suivi et une formation dans le domaine du jeune public.

Le comité de pilotage de l'appel à projet accompagnera quatre artistes avec lesquels un programme de formation sera défini en fonction du profil de chacun des candidats. Pendant neuf mois, des visionnages de spectacles dans des festivals européens réputés ainsi que des workshops avec des professionnels du secteur composeront le parcours de chaque artiste sélectionné.

Les structures suivantes forment le comité de pilotage : Institut Culturel Basque, Donostia Kultura, Biarritz Culture et Teatro Paraíso.

#### **2 - Objectif**

Accompagner des acteurs des arts de la scène à travers la proposition d'un programme adapté de formation dans le champ des arts scéniques destinés à l'enfance, la jeunesse et l'adolescence.

#### **3 - Contenu du programme**

En fonction des profils et des disponibilités de chacun des quatre candidats sélectionnés, le comité de pilotage définira avec eux un programme spécifique composé de cycles courts d'apprentissage et de présence à des visionnages de spectacles lors de festivals et

programmations de structures évoluant dans le domaine du jeune public. Ce programme compte trois volets :

### **1 – Cycles d'apprentissage**

Un programme de six à dix jours effectifs de formation sera élaboré avec chaque candidat dans des lieux ressources européens. En effet, il existe aujourd'hui dans le domaine des arts de la scène un certain nombre de centres de ressources reconnus susceptibles d'apporter l'aide et les informations nécessaires au développement de projets de ce secteur du spectacle vivant. Chaque artiste devra rechercher les lieux ressources correspondants à ses besoins et à son profil afin de construire son parcours en relation étroite avec le comité de pilotage qui devra valider ses choix. Exemples de quelques lieux-ressources identifiés dédiés au secteur du jeune public :

#### **En France**

Le Théâtre Massalia a monté un Centre Européen de Productions Jeune Public Tout Public à Marseille et vient de signer une convention avec l'IUFM d'Aix-en-Provence.

L'association Nova Villa de Reims, organisatrice du festival de référence européenne Méli-Môme, propose des cycles de formations à destination des professionnels de la petite enfance.

L'Espace 600 scène Rhône-Alpes / Théâtre jeune public de Grenoble est un lieu ressource reconnu et dédié au jeune public. Une programmation, des rencontres et des débats sont organisés pendant toute l'année.

#### **En Belgique**

Le Centre dramatique Jeune Public Pierre de Lune, actif depuis 25 ans dans la programmation de spectacles Jeune public à Bruxelles propose des ateliers de danse et des ateliers de formation continue pour les enseignants.

Le Théâtre de La Montagne magique est un centre permanent de diffusion, d'animation, de formation et de documentation des Arts de la scène pour l'Enfance et la Jeunesse et propose des formations à destination des enseignants ainsi qu'un accompagnement à ceux qui veulent travailler sur un projet.

#### **En Allemagne**

Le Kinder- und Jugendtheaterzentrum in der Bundesrepublik Deutschland, basé à Francfort, est associé à l'Association Internationale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse.

### **2 - Visionnages de spectacles**

Afin de connaître la production actuelle du meilleur de la création jeune public, les candidats devront se rendre à un minimum de trois festivals reconnus dans le secteur du jeune public qui soient situés hors du Pays Basque. L'assistance à la programmation des structures territoriales complétera ce volet.

Le choix des festivals dont un obligatoire s'effectuera selon les domaines du secteur que les candidats souhaiteront améliorer.

Exemples de festivals : Festival MOMIX de Kingersheim (Alsace), Festival Méli'Mômes de Reims (Champagne), Festival de Huy (Belgique), On the Edge Festival (Birmingham)....

### **3 – Projet de recherche**

Les candidats devront préparer un projet de recherche concernant le secteur du jeune public dont le contenu et la forme seront définis avec les membres du comité de pilotage. Les candidats sélectionnés s'engagent à présenter leur travail en fin de parcours au comité de pilotage ainsi que lors de réunions publiques ou journées professionnelles organisées par les porteurs de l'appel à projet. Des temps d'échanges entre les candidats sélectionnés et les membres du comité de pilotage sont envisagés tout le long du parcours afin de partager expériences et ressentis.

### **4 - Conditions d'éligibilité**

- Les candidats à ce parcours d'accompagnement se doivent d'être bascophone et d'avoir une expérience dans le domaine du jeune public ou du spectacle vivant.
- L'appel à projet est ouvert aux comédiens, danseurs, musiciens, metteurs en scène, chorégraphes et créateurs de tout le Pays Basque sensibles à ce domaine.
- Les candidats devront se rendre disponibles sur une période non exclusive de neuf mois pour assister aux visionnages de spectacles de différents festivals ainsi que pour participer aux stages, ateliers et/ou workshops définis en commun avec le comité de pilotage. Le temps effectif du parcours d'accompagnement n'excédera pas quatre semaines au total, réparties sur la période indiquée.
- La pratique de l'anglais, de l'espagnol et/ou du français sera fortement appréciée.

### **5 - Modalités de participation**

Les candidats devront fournir les pièces suivantes :

- Fiche d'inscription complétée (ci-joint)
- Lettre de motivation (deux pages maximum)
- Présentation des projets réalisés
- CV

La date d'ouverture des candidatures est fixée au 5 octobre 2018 et se clôturera le 5 novembre 2018 à minuit. Les candidatures sont à adresser à : [inaki\\_salaberria@donostia.eus](mailto:inaki_salaberria@donostia.eus)

Un message confirmant la bonne réception de la candidature leur sera aussitôt envoyé. Un entretien avec les candidats pré-sélectionnés est prévu le 26 novembre 2018 dans les locaux de Donostia Kultura à saint Sébastien.

### **6 - Comité de pilotage**

Le Comité de pilotage est composé d'un membre des structures suivantes :  
Institut Culturel Basque / Donostia Kultura / Biarritz Culture / Teatro Paraíso

### **7 - Aides aux candidats sélectionnés**

Tous les frais relatifs au parcours de formation de chacun des candidats seront couverts jusqu'à la limite de 3 500 €, soit :

- les frais d'inscription aux sessions de formation
- les billets d'entrée aux festivals
- les frais de transport et d'hébergement
- les per diem de 35 € maximum par jour.

Les candidats bénéficieront également de l'accompagnement et du suivi du comité de pilotage durant tout leur parcours. Pour l'élaboration de leur projet, une résidence de travail pourra leur être proposée dans la limite des moyens disponibles.

### **8 - Modalités de paiement**

Les candidats sélectionnés seront tenus de signer un document selon lequel ils acceptent les conditions de l'appel à projet et s'engagent à présenter dans les délais indiqués le projet ou le travail de recherche demandé. De plus, après chaque trajet effectué, il leur sera exigé de transmettre les justificatifs des dépenses réalisées en accord avec la procédure et les conditions indiquées dans l'appel à projet. Enfin, et selon les cas, les candidats devront certifier le respect de leurs obligations fiscales et sociales.

### **9 - Propriété intellectuelle du travail de recherche ou du projet**

Les candidats sélectionnés céderont gratuitement mais non exclusivement les droits d'exploitation et d'image de leur travail de recherche ou de leur projet à Donostia Kultura et à l'Institut Culturel Basque jusqu'au 30 septembre 2019 et pour le monde entier.

Les candidats sélectionnés autorisent Donostia Kultura et l'Institut Culturel Basque à utiliser librement leur nom dans le cadre du présent appel à projet.

De la même manière, les candidats sélectionnés devront faire référence au programme Kimu lors de toute action de diffusion du projet ou du travail de recherche réalisé dans le cadre du présent appel à projet.

### **10 - Calendrier**

- Ouverture des candidatures : 5 octobre 2018
- Date limite : 5 novembre 2018
- Pré-sélection des candidats : 16 novembre 2018
- Choix des candidats : 26 novembre 2018
- Début du programme : 1er janvier 2019
- Fin du programme : 30 septembre 2019

### **11 - Financeurs / Porteurs du projet**

Institut Culturel Basque  
Donostia Kultura

### **12 - Davantage de renseignements**

**Iñaki Salaberria**

Mail: [inaki\\_salaberria@donostia.eus](mailto:inaki_salaberria@donostia.eus)